SAISON 2024/2025 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SPORTS LOISIRS Siège social : Mairie 2, rue François Rolin

77350 - BOISSISE-LA-BERTRAND

FICHE D'INSCRIPTION

Renouvellement	OUI	N	ION		
Nom de naissance :					
Nom d'usage :					
Prénom :					
Date de naissance :/					
Adresse :					
Ville :Code Postal :					
E-mail (En majuscule) bien lisible pour l'envoie de votre licence					
Téléphone portable :					
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
FORFAIT 4H OUI	NON				
PILATES	NON				
MARCHE NORDIQUE OUI	NON				
REPARTITION DE LA COTISATION					
	Boissisien	Total	Extérieur	Total	
Licence FFEPGV (assurance obligatoire)	29,00	3	29,00		
FORFAIT 4H	107,00		123,00		
(Cardio, Streching, Fitness, ,Gym douce Zumba) 136,00				152,00	
PILATES (Hors forfait)	100,00		110,00		
MARCHE NORDIQUE (Tickets de 5 cours)	40,00		40,00		
Paiement par chèque ou virement : SPORTS LOISIRS Boissise-la-Bertrand					

IBAN: FR76 3008 5000 0213 5250 123 BIC: CMCIFRPP

Lundi 18h30 – 19h30 avec Clarisse : cardio, renforcement musculaire

Mardi 18h45 – 19h45 avec Valérie : Fitness, renforcement musculaire

Mercredi 10h30 – 11h30 avec Clarisse: Yoga, gym douce, stretching

Jeudi 17h30 – 18-30 avec Valérie : Pilates Jeudi 19h-20h – avec Clarisse : Zumba

Samedi 10h30 – 12h avec Clarisse : Marche nordique

- Période d'activité du Lundi 16 Septembre 2024 au 30 Juin 2025 sauf pendant les vacances scolaires.
 - Les cours sont dispensés à la salle de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand : Cette cotisation peut être payable en 3 fois

ASSURANCES, une indemnisation des dommages corporels de base est comprise dans la cotisation. Chaque Adhérent est libre de souscrire **l'assurance complémentaire IA Sport+** avec des plafonds de remboursements plus importants.

Conformément à l'article L312-4 du Code du Sport, nous sommes tenus d'informer nos adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique peut les exposer.

Je souscris **l'assurance complémentaire lA Sports+** : 12,80€ OUI NON Un tableau complet récapitulatif est affiché dans le vestiaire de la salle de la Recellerie.

Consigne de la Fédération FFEPGV

- J'autorise la Fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires : (merci de cocher)
oui non

Pour toute nouvelle inscription, un certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de la Gymnastique Volontaire est à fournir dès l'inscription.

✓ Remplir le questionnaire de santé joint à cette fiche.

Changement : vous n'êtes plus obligé de fournir un certificat médical si vous répondez non » à toutes les questions posées par le questionnaire de santé. En revanche si vous avez répondu « Oui » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical.

√ L'accès aux cours ne pourra être autorisé sans l'un ou l'autre de ces documents.

L'Association Sports Loisirs, déléguée par la Municipalité de Boissise-La-Bertrand diffuse sur le site de la Mairie ainsi que sur la revue municipale des photos et des vidéos dans le cadre de manifestations.

Autorisez-vous cette diffusion: OUI NON

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire **IA SPORT +,** y compris du règlement intérieur de Sport Loisirs de Boissise-la-Bertrand, dont un exemplaire m'a été remis avec cette fiche d'inscription.

Date Signature du licencié obligatoire.